



**56<sup>ème</sup> RALLYE ANTIBES COTE D'AZUR**  
**26<sup>ème</sup> RALLYE ANTIBES HISTORIC VHC**  
**10<sup>ème</sup> RALLYE ANTIBES HISTORIC VHRS**  
**1<sup>er</sup> RALLYE REGION SUD ENRS**



Date : Vendredi 1 Octobre 2021

Heure : 12 H 00

Sujet : COMMUNIQUE N° : 1

Document No : 3.1

De : Le Directeur de Course

A : Tous les Concurrents / Tous les Membres

Nombre de pages : 1

Pièces Jointes : 1

**Article 6 Itinéraire et Reconnaissance****Important :**

L'organisation vous précise que la seule chicane mise en place par l'organisation sur le parcours des épreuves spéciales (Hors les ralentissements entre les arrivées lancée et les points stop) se situe dans les ES11/14 Col de la Couillole au PK 15,78 ( RB page 188 case 16 ). Celle-ci est tracée au sol, merci d'être vigilant lors de vos reconnaissances.

**Protocole Sanitaire**

Merci de suivre les recommandations du PROTOCOLE SANITAIRE RALLYE ANTIBES COTE D'AZUR 2021 celui-ci est en téléchargement sur le site du rallye.

Nous vous informons que lors des vérifications administratives complémentaires un « Bracelet Sanitaire » sera remis à chaque équipage sur présentation du Pass Sanitaire. (La présence des 2 membres est donc obligatoire)

En complément nous remettons à chaque équipage 6 « Bracelets Sanitaire » pour leur Team , charge à eux de leur remettre sous conditions d'effectuer une vérification de leurs Pass sanitaire .

**Le Directeur de Course CFR**  
**Michel LAROULANDIE**

**Le Directeur de Course VHC/VHRS/ENRS**  
**Joseph LORRE**